

La marque de connexion complexe

J.-M. Luscher
Romanisches Seminar
Universität de Bâle

1. Introduction

Ce travail s'inscrit dans la lignée des recherches effectuées à Genève sur les connecteurs. Je considère comme une première étape les résultats obtenus par E. Roulet et son équipe d'alors, qui sont rapportés principalement dans Roulet & alii (1985) et dans les *Cahiers de Linguistique Française* n° 5 (1983), 7 (1986) et 8 (1987). Dans ces descriptions, les connecteurs sont essentiellement étudiés sous l'angle de leur apport à la structuration de la conversation : ils sont un des moyens distinctifs qui déterminent le caractère principal ou subordonné d'un constituant conversationnel de rang Acte ou Intervention. En ce sens, nous avons affaire à des *marqueurs de structuration de la conversation*¹. Dans une seconde étape, si l'on veut bien admettre ce terme, les connecteurs ont été considérés sous l'angle de leur participation au traitement interprétatif des énoncés dans lesquels ils apparaissent (cf. Moeschler 1986-87, 1989, Luscher 1988-89, 1989, Luscher & Moeschler 1990). Ils y accomplissent en effet une tâche particulière : s'ils n'ont pas un rôle d'organisateur, ils reflètent néanmoins linguistiquement l'organisation voulue par le locuteur et l'interprète les exploite comme guides lors du traitement de l'énoncé. L'interprétation s'appuyant également sur des données extra-linguistiques, il est justifié de qualifier les connecteurs de *marques linguistiques*. Je fais donc une distinction entre *marqueur* et *marque*, distinction qui reflète la différence d'approche de la description des connecteurs.

Conformément à cette distinction, je vais m'intéresser ici à des *marques*, qualifiées soit de *pragmatiques*, selon leur fonction, soit de *linguistiques*, selon leur statut. L'ensemble des marques est formé des morphèmes grammaticaux,

¹ C'est ici moi qui applique cette nominalisation aux connecteurs *interactifs* de Roulet et son équipe. Pour eux, les *marqueurs de structuration de la conversation* (MSC) sont strictement les morphèmes qui n'ont pas d'autre rôle que celui de servir de "ponctuation" au discours oral (ex.: *hein, voilà*, etc.).

définis par opposition aux morphèmes lexicaux, c'est-à-dire des morphèmes qui n'ont pas de référence virtuelle (au sens de Milner 1989). Défini ainsi, cet ensemble comprend, outre les connecteurs, des marques de relations temporelles, de références anaphoriques, etc. Comme je postule que le traitement de l'information est séquentiel, j'apprends par conséquent la marque comme intervenant à un moment donné du processus de traitement de l'énoncé, s'appuyant d'une part sur des données déjà traitées et permettant d'autre part de faire des hypothèses sur celles qui restent à traiter.

L'ensemble de mes hypothèses prétend à la compatibilité avec la théorie de la pertinence de Sperber & Wilson (1986, traduction 1989). La plupart des théories pragmatiques qui ont précédé la théorie de la pertinence envisagent le contexte comme une donnée stable dans laquelle un énoncé (pour ne traiter que de la communication verbale) surgit. Sans que le terme même de *pertinence* soit toujours utilisé, l'idée néanmoins sous-jacente est que l'énoncé est plus ou moins pertinent en fonction du degré de son insertion contextuelle. La pertinence est donc une variable et le contexte une constante. Une des propositions novatrices et cruciales de Sperber et Wilson a été d'inverser cette conception. Dans la théorie de la pertinence en effet, le contexte, auquel l'interprète a systématiquement recours, n'est pas une donnée constante. C'est un sous-ensemble sélectionné de tout ce qui est accessible (*manifest*) à l'interprète au moment du processus d'interprétation, c'est-à-dire un sous-ensemble de son environnement cognitif. Du fait du principe de pertinence, l'interprète constitue un contexte d'interprétation, en sélectionnant dans son environnement cognitif les informations nécessaires, qui font aboutir le traitement de l'énoncé à une interprétation produisant plus d'effets qu'elle n'a requis d'efforts de traitement. L'intérêt des marques pragmatiques, ici la marque de connexion, est d'optimiser ce traitement. En effet, je pose comme hypothèse que les connecteurs assurent leur fonction pragmatique en délivrant des instructions sur les liens entre les énoncés, guidant ainsi l'interprétation des énoncés dans lesquels ils apparaissent et permettant par conséquent une diminution de l'effort de traitement. Ces instructions portent sur la façon de traiter des éléments du co/contexte, c'est-à-dire des connaissances résultant de l'interprétation d'énoncés précédents, des connaissances plus anciennes, des perceptions, des éléments de la situation de l'interaction, etc.

On peut considérer les instructions véhiculées par les marques de connexion comme pragmatiques, et cela pour les raisons suivantes :

(i) elles guident l'interprétation et le type d'opérations sur lesquelles elles portent ressortit bien à la pragmatique;

(ii) le moteur d'inférence qui pousse à continuer ou à cesser le processus d'interprétation est le principe de pertinence;

(iii) pour un même morphème, je distingue les emplois constants d'opérateurs sémantiques des emplois variables de connecteurs pragmatiques².

A chaque emploi d'un connecteur correspond un ensemble d'instructions. Pour un connecteur donné, les instructions sont organisées hiérarchiquement dans une procédure. Il y a donc des emplois qui intègrent les instructions mises en oeuvre pour un autre emploi et en ajoutent une ou plusieurs³.

Le type de marque pragmatique qui va être examiné ici est un cas particulier de la marque de connexion. En effet, si celle-ci est le plus souvent réalisée par un seul connecteur⁴, il arrive qu'elle le soit par deux ou plus de deux connecteurs. De plus, certains connecteurs n'ont pas une place attribuée de manière fixe dans la proposition, en tête ou en fin par exemple, mais peuvent être placés assez librement aux deux bornes de la proposition ou dans la proposition, ou même porter sur plusieurs propositions. C'est pour inclure toutes ces possibilités que je propose de noter la relation de connexion sous une forme générique et abstraite *conn(P,Q)*.

2. La relation *conn(P,Q)*

Les connecteurs mettent en relation deux propositions, parfois davantage. La forme canonique de cette relation est la distribution de deux propositions, respectivement à gauche et à droite d'un connecteur, comme l'illustre (1) et le représente (1') :

- (1) Je pense *donc* je suis.
 (1') P *donc* Q

Mais cette place n'est pas la seule qu'un connecteur peut occuper dans un énoncé. Il apparaît également à l'intérieur (2) ou à la fin (3) :

- (2) La guerre s'étendait peu à peu à tout le continent, elle touchait *donc* de plus en plus de gens.
 (2') P₁ *donc* Q₂
 (3) C'était le fils de ma tante, mon cousin *donc*.

²Voir par exemple le cas de "et" dans Luscher & Moeschler (1990).

³Pour un exemple de ce type de descriptions, voir Luscher (1989). Un exemple de représentation procédurale, tiré de Luscher (1988-89), est présenté ici en annexe.

⁴Dans ces cas, les termes *marque de connexion* et *connecteur* sont synonymes.

(3') P, Q *donc*

Il arrive aussi que le connecteur soit en tête de l'énoncé. Il occupe cette place dans trois cas différents : (i) la première proposition n'est pas exprimée (4); (ii) l'ordre habituel des propositions est inversé, selon un connecteur de référence (ici *parce que*) (5); (iii) le connecteur introduit la première proposition P, également par rapport à un connecteur de référence (ici *mais*).

(4) *Donc* nous allons aborder la seconde partie de la Guerre de Cent Ans.
(Premier énoncé d'une leçon d'histoire)

(4') \emptyset *donc* Q

(5) *Puisque* tu l'as envoyé par express, il a dû déjà le recevoir.

(5') *puisque* Q, P

L'argument introduit par *puisque* est très souvent placé avant la proposition qu'il justifie, ce qui n'est pas le cas de ceux introduits par *parce que*, toujours de forme P *parce que* Q. Le cas (iii) se rencontre par exemple dans l'expression de la concession qui s'exprime en effet non seulement par une forme du type de celle de (6) - que nous avons déjà vue en (1) - mais aussi par celle de (7) :

(6) Il est déjà assez âgé, *mais* il s'est bien mis à l'informatique.

(6') P *mais* Q (même forme que 1')

(7) *Bien qu'*il soit déjà assez âgé, il s'est bien mis à l'informatique.

(7') *bien que* P, Q

Ces cas pourraient être ramenés à deux, dans la mesure où la distinction entre (ii) et (iii) est syntaxiquement infondée et est relativement arbitraire : elle dépend de l'attribution des variables P et Q aux propositions. Nous avons vu qu'en (ii) cette attribution est déterminée par rapport à *parce que* et en (iii) par rapport à *mais*.

Enfin, cette relation de connexion est parfois complexe: plusieurs connecteurs (généralement deux) peuvent intervenir ensemble comme en (8). Nous allons ici plus particulièrement nous intéresser à cette forme d'expression de la connexion.

(8) Elle s'est fait coïncider, *mais pourtant* je lui avais dit qu'il ne fallait pas y aller.

(8') P *mais pourtant* Q

Les relations exprimées de (1') à (8') sont diverses réalisations de la relation de connexion. Pour les représenter toutes, nous avons besoin d'une représentation abstraite qui couvre l'ensemble des réalisations effectives. Cette relation sera notée *conn(P, Q)*. En effet, exprimée sous cette forme, la relation ne préjuge ni de la **place** effective du connecteur, ni de sa **portée** (sur Q ou sur P), et rend compte des **séquences** de connecteurs. Ces deux dernières caractéris-

tiques et leurs conséquences interprétatives vont faire l'objet d'un développement.

3. Portées du connecteur et de ses instructions

Il faut préciser la notion de *portée*. Dans le cas des connecteurs, celle-ci peut être appréhendée selon deux perspectives. La première est liée à la place du connecteur, donc à des propriétés syntaxiques, la seconde concerne les instructions inférentielles et ressortit donc au domaine de la pragmatique.

La **portée syntaxique** du connecteur concerne la proposition, ou les termes, qui sont directement introduits ou orientés par la présence du connecteur. La concession, par exemple, s'exprime en français par deux types de connecteurs⁵.

(i) Ceux qui portent sur la seconde proposition, demandant la suspension d'une implication tirée de la première proposition (comme *mais* dans ses emplois concessifs);

(ii) ceux qui portent sur la première proposition, c'est-à-dire sur la concession à proprement parler (par exemple *bien que* ou *certes* dans le couple *certes...mais*). Pour l'énoncé (9), on dira que *certes* porte sur *il s'est écoulé vingt-quatre heures*, et que *mais* porte sur *elles n'ont visiblement pas été mises à profit*.

- (9) *Certes* il s'est écoulé vingt-quatre heures, *mais* elles n'ont visiblement pas été mises à profit.

La portée syntaxique dépend donc de la place du connecteur. Il n'en va pas de même de la **portée des instructions inférentielles** que nous allons voir maintenant.

L'interprétation des énoncés de forme *P mais Q* conduit l'interprète à prendre en compte l'explicature de la proposition *Q*, ou des implications qui en découlent, comme ayant pour l'interprète plus de poids qu'une implication tirée de *P*⁶. Or, lorsque cette dernière est une conclusion implicite, cette implication représente parfois le principal effet obtenu par l'interprète. L'énoncé (10),

⁵Pour une description des propriétés des énoncés concessifs, voir par exemple Moeschler (1989), et pour la description de *mais* qui sert ici de référence Luscher (1988-89). La représentation procédurale des emplois de *mais* est reproduite ici en annexe.

⁶cf. Luscher (1988-89).

classique des études pragmatiques sur *mais*, serait normalement utilisé pour transmettre un jugement d'intelligence porté sur une fille particulière, mais il implique que son auteur considère *a priori* une belle fille comme sotte et cela peut amener l'interlocuteur à revoir l'estime qu'il avait pour lui. L'énoncé authentique (11) arbore la même structure que (10) et conduit à la même possibilité : son auteure considère *a priori* un intellectuel comme quelqu'un d'antipathique.

- (10) Cette fille est belle *mais* elle est intelligente.
 (10') Le locuteur pense qu'une belle fille est bête.
 (11) Jean, c'est un intellectuel, *mais* il est sympathique.
 (11') La locutrice pense que les intellectuels ne sont pas particulièrement sympathiques.

Ainsi, l'interprète de ces énoncés augmente ses connaissances sur leur locuteur par l'obtention des prémisses implicites (10') ou (11'). L'ajout de telles implications à ses jugements sur le locuteur/la locutrice peut être considéré par l'interprète comme un effet plus fort que celui dérivé des informations concernant *cette fille* en question ou *Jean*. Dans de tels cas, je dirai que la **portée des instructions** est sur *P*. On peut en effet également représenter l'interprétation d'énoncés de ce type de la façon suivante :

- (12) $P \text{ conn } Q$
 a. $\{P_1, P_2, \dots, P_n\}$
 b. $\{P_1, P_2, P_1 \dots P_n\} \text{ conn } Q$
 c. $\{P_1, P_2, P_1 \dots P_n\} \text{ conn } \{Q_1, Q_2, \dots, Q_n\}$

Une telle représentation montre, grossièrement, les étapes du processus d'interprétation d'un énoncé de forme linguistique $P \text{ conn } Q$. En (a), l'interprétation de la proposition *P* mène à la constitution d'un ensemble d'assomptions contextuelles, où P_i serait l'explicature de *P*, et P_n la conclusion, c'est-à-dire l'interprétation, tirée des prémisses P_1 à P_{n-1} . L'étape (b) montre que l'application des instructions liées au connecteur conduit à rajouter une assomption contextuelle P_i , ici une prémisses implicite, au contexte d'interprétation précédent⁷. Lors de l'étape (c), les instructions interviennent directement pour la constitution de l'ensemble d'assomptions contextuelles Q_1 à Q_n où la conclusion Q_n représente ce qui, en principe, sera retenu comme l'interprétation de l'énoncé complexe. Mais ici, l'effet principal de l'interprétation est l'ajout d'une propriété P_i dans l'ensemble des assomptions contextuelles tirées de *P*.

⁷C'est par souci de simplification, que je reprends ici l'ensemble de l'étape (a), en fait il n'a pas été conservé **en tant que contexte** par la mémoire du système déductif.

Dans le cas de (10), cette interprétation alternative présente deux cas de figure : (i) le locuteur a effectivement l'intention de communiquer son opinion sur les belles filles : il pense qu'elles sont généralement sottes. Il exploite alors une particularité de *mais*; (ii) indépendamment de toute intention du locuteur, l'implicite frappe tellement l'interprète que l'effet contextuel que constitue son ajout devient l'essentiel de l'interprétation. Mais dans les deux cas, stratégie communicative ou effet pervers, l'interprétation de l'interlocuteur est la bonne. Une interprétation satisfaisant le principe de pertinence n'est pas toujours celle qui correspond à l'intention communicative du locuteur⁸.

4. Séquences de connecteurs

Par le terme de *séquence*, on qualifiera les suites de connecteurs contenus dans le même énoncé et intervenant entre les mêmes propositions. Autrement dit, si un énoncé comporte une séquence de connecteurs, alors la relation *conn(P,Q)* est rendue par plus d'un morphème. Je distingue deux cas de séquences de connecteur : la **séquence additive** et la **séquence compositionnelle**.

4.1. Dans une **séquence additive**, les connecteurs ont la même portée syntaxique, mais la portée des instructions de chacun des connecteurs diffère. Il est alors possible de manipuler l'énoncé pour détacher les connecteurs. La séquence *mais en effet* en est une illustration. L'énoncé (13) comporte une séquence additive et peut être interprétativement scindé en deux sous-énoncés (14) et (15).

- (13) Tu m'avais dit qu'elle viendrait. Je n'y croyais pas, *mais en effet* elle est là.
- (13') P, Q *mais en effet* R
- (14) Tu m'avais dit qu'elle viendrait, *en effet* elle est là.
- (14') P, *en effet* R
- (15) Je n'y croyais pas, *mais* elle est là.
- (15') Q *mais* R

4.2. Dans le cas de la **séquence compositionnelle**, non seulement la portée syntaxique des connecteurs est la même, mais leurs instructions sont partiellement communes. Je prétends, tout au long de cet article, que les connecteurs facilitent l'interprétation grâce aux indications de traitement - les instructions - qu'ils véhiculent. Or, lorsque deux connecteurs de même portée doivent être pris en compte dans un même énoncé, leurs instructions entrent en concurrence. L'effort de traitement est ainsi accru, ce qui, dans le cadre de la théorie de la

⁸Cette remarque reste bien évidemment valable également si le locuteur vise l'ajout de l'implicite (premier terme de l'alternative) et que l'interprète ne le remarque pas.

pertinence, doit forcément être en corrélation avec une hausse parallèle des effets produits.

Dans une séquence compositionnelle, les deux connecteurs ne sont pas sur le même plan : un des deux est à emplois multiples, l'autre est d'usage plus restreint. Dans la composition, le second connecteur joue le rôle de renforçateur : il force à sélectionner un des emplois du premier connecteur. Le rôle de celui-ci, en revanche, est d'enrichir l'interprétation par un apport d'instruction(s).

Exemple de *mais pourtant*

Le mouvement concessif a toujours lieu en trois temps. La **concession** effective (*P*), la **contradiction** d'une implication de *P* (*Q*) et la **justification** de cette contradiction (*R*). On distingue entre une concession directe et une concession indirecte en reconstituant explicitement des propositions pour les trois mouvements de la concession. Lorsque c'est la contradiction qui est introduite par *mais*, il s'agit d'une concession *directe* (cf. (16)), lorsque c'est la justification, la concession est dite *indirecte* (cf. (17))⁹.

- (16) Il pleut, *mais* je sors (*parce que* j'ai envie de prendre l'air).
 (16') *P mais Q* (*parce que R*)
 (17) Il pleut, *mais* j'ai envie de prendre l'air (*donc* je sors).
 (17') *P mais R* (*donc Q*)

Ce n'est que dans le cas de la concession directe que la séquence *mais pourtant* est possible et a fortiori l'emploi de *pourtant* sans *mais*. Un des rôles de cette séquence est donc d'indiquer la distinction entre les deux types de concessions.

- (16'') Il pleut *mais pourtant* je sors.
 (17'') * Il pleut *mais pourtant* j'ai envie de prendre l'air.

De plus, si *pourtant* seul délivre bien l'ensemble des instructions lié à la concession directe, il ne demande pas, contrairement à *mais*, de donner plus de poids à la proposition *Q* et d'enchaîner sur *Q*. Il affirme simplement que deux faits, qui habituellement sont incompatibles, coexistent en l'occurrence. Ainsi, alors que *mais* présente toujours la proposition qu'il introduit, ou les conclusions qui en découlent, comme déterminante(s), *pourtant* maintient les deux propositions à un même niveau. Cette absence de hiérarchie entre les proposi-

⁹Cf. Moeschler & de Spengler (1982) et Moeschler (1989) pour l'étude de la concession..

tions permet le renversement de l'ordre des propositions sans altération de l'interprétation :

- (18) Il a encore mal, *pourtant* il a pris ses médicaments.
 (19) Il a pris ses médicaments, *pourtant* il a encore mal.

Nous voyons donc, dans un premier temps, que la séquence *mais pourtant* précise le type de concession opérée par *mais* et hiérarchise des propositions présentées par *pourtant*.

La séquence *mais pourtant* oblige par ailleurs à une autre distinction, plus fondamentale. Dans le couple *mais pourtant*, *pourtant* empêche l'accès aux emplois adversatif et réfutatif de *mais* (cf. la représentation procédurale en annexe) et contraint à l'interprétation concessive. Les exemples suivants permettront d'illustrer les fonctions spécifiques de *mais* et de *pourtant* intervenant en séquence.

- (20) Il n'y avait plus rien à boire, *mais* Jean se sentait bien.

Cet énoncé peut faire l'objet de deux interprétations concurrentes :

(i) *Il n'y avait plus rien à boire* est perçu comme un fait négatif. La conclusion plausible amenée par un tel énoncé isolé aurait été alors, par exemple, "la soirée est ratée". L'occurrence de *mais* suivi de *Jean se sentait bien* inverse cette conclusion. L'orientation globale de l'énoncé est donc positive. Selon cette interprétation, *mais* intervient ici en emploi **adversatif**.

(ii) La seconde interprétation envisage *mais* dans son emploi **concessif** : on tire de *il n'y avait plus rien à boire* que Jean ne doit pas se sentir bien, et la proposition *Q* affirme que, au contraire et exceptionnellement, il se sent bien.

Avec la séquence *mais pourtant*, la première interprétation (*mais* adversatif) est écartée et l'interprète est contraint de sélectionner le chemin de la concession parmi les différents emplois de *mais*.

- (21) Il n'y avait plus rien à boire, *mais pourtant* Jean se sentait bien.

Mais et *pourtant* ont donc en commun de faire coexister dans le même énoncé deux propositions dont on affirme simultanément qu'elles sont généralement incompatibles. Leur principale différence réside dans le nombre d'emplois beaucoup plus restreint de *pourtant* par rapport à *mais*. Ce type de rapport est généralement le cas dans les séquences compositionnelles : elles se composent d'un élément généraliste (ici *mais*) et d'un élément spécialiste (ici *pourtant*).

Exemple de *mais quand même*

La séquence *mais quand même* a été abordée par Roulet (1981, 36). Il notait que dans certains cas «*quand même* est substituable à *mais* (*il pleut, mais elle sort / il pleut, elle sort quand même*)». Il affirmait ensuite que dans la séquence *mais quand même, quand même* "paraît redondant". Il expliquait enfin (en s'appuyant sur Moeschler & de Spengler 1981) que *quand même* "introduit une dimension supplémentaire de norme". Il reste encore à dire quelle dimension supplémentaire apporte *mais*. En effet, si *quand même* était substituable à *mais* en y ajoutant la dimension de norme, alors l'énoncé (23) remplirait ces fonctions. Dans la séquence compositionnelle de l'énoncé (24) *mais serait alors soit strictement redondant, soit cantonné au rôle de cheville syntaxique, ce qui ne me semble pas être le cas : la séquence se justifie comme relation conn(P,Q) complexe ou conn ne peut être rendu que par la complémentarité des deux connecteurs*¹⁰.

- (22) Il pleut, *mais* je sors
- (23) Il pleut, je sors *quand même*.
- (24) Il pleut, *mais* je sors *quand même*.

La description des séquences compositionnelles est encore compliquée par le fait suivant : une combinaison ne requiert pas la juxtaposition des deux connecteurs, car elle n'a pas nécessairement besoin qu'ils portent syntaxiquement sur la même proposition. En effet, la relation sous-jacente de (24) peut aussi être réalisée par (25), calqué sur l'énoncé constaté (26). Ici, un connecteur porte sur la concession *P* - il s'agit de *même si*, ce pourrait également être *bien que* - et *quand même* porte sur la proposition contradictoire *Q*.

- (25) Je sors *quand même, même* s'il pleut.
- (26) Bon, on va *quand même* commencer, *même si* Daniel n'est pas encore là.

Comme *pourtant, quand même* n'apparaît que dans des concessions, *mais* contrairement à *pourtant*, il ne permet pas de discriminer le type de concession. Il est possible de l'employer aussi bien dans des concessions directes qu'indirectes, car il peut porter aussi bien sur la contradiction *Q* (cf. (24)) que sur la justification *R* (27).

- (27) Il pleut, *mais* j'ai *quand même* envie de prendre l'air.
- (24) Il pleut, *mais* je sors *quand même*.

¹⁰L'apport de *quand même* dans des séquences de connecteurs a également été décrit par Moeschler (1989).

Le comportement d'une séquence comportant *quand même* dans le cas d'une concession indirecte ((28), cf. (17')), mérite également quelques commentaires. En (29), l'énoncé est développé selon les trois termes de la concession *P, Q, R* et l'on a placé *quand même* en séquence avec *donc*.

- (28) La mer est peu profonde, *mais* tu viens *quand même* de manger.
 (28') *P mais quand même R*
 (29) La mer est peu profonde, *mais* tu viens de manger, *donc* fais *quand même* attention.
 (29') *P mais R donc quand même Q*

La portée de *quand même* (cf. (30)) résulte d'une combinaison entre la portée de *mais* (31) et celle de *donc* (32). Nous retrouvons ainsi en (30) la structure de la concession directe (cf. (16')).

- (30) *quand même* (la mer est peu profonde, fais attention)
 (30') *P quand même Q*
 (31) *mais* (la mer est peu profonde, tu viens de manger)
 (31') *P mais R*
 (32) *donc* (tu viens de manger, fais attention)
 (32') *R donc Q*

La séquence exprimée en (29') ne se décompose pas selon le modèle d'une séquence compositionnelle de *donc quand même*, comme en (33), mais bien selon une séquence additive de *donc et quand même*, et une concession combinée en concession indirecte autour de *mais* et en concession directe autour de *quand même* (34) :

- | | | | | | | |
|-------|---|------|------|------|------------|---|
| (29') | P | mais | R | donc | quand même | Q |
| (33) | * | P | mais | R | donc | Q |
| | | | | R | quand même | Q |
| (34) | P | mais | R | donc | Q | |
| | P | | R | donc | quand même | Q |

En ce qui concerne *quand même*, je propose de concevoir qu'une de ses instructions provoque l'introduction dans le contexte d'interprétation d'une assomption contextuelle (prémisse implicite) de type éthique, ou culturel, concernant la norme que la proposition en question enfreint et construit comme (35). Ces assomptions seraient du type de (36) pour tous les exemples concernant le fait de sortir malgré la pluie, de (37) pour (26) et de (38) pour (29).

- (35) *P quand même Q* : **normalement**, quand *P*, *non-Q*
 (36) Normalement, quand il pleut, on renonce à sortir.
 (37) Normalement, avant l'arrivée de X, on ne commence pas.
 (38) Normalement, en eau peu profonde, on ne fait pas attention.

Cette suggestion amène deux constatations : (i) dans une séquence avec *mais* en emploi de concession indirecte, comme en (28), l'introduction de la

norme requiert la récupération de la contradiction *Q* car elle ne porte pas sur la justification *R*, ce que montre l'absurdité de (39) ; (ii) la séquence compositionnelle de *donc* et de *quand même* est impossible, puisque, dans le cadre de l'exemple ci-dessus, elle amènerait une prémisses implicite fautive du type de (40).

(39) * Normalement, quand l'eau est peu profonde, on ne vient pas de manger.

(40) * Normalement, quand on vient de manger, on ne fait pas attention.

Comme nous l'avons déjà vu pour *mais*, l'introduction de cette assumption peut certainement avoir deux conséquences : (i) renforcer des croyances, si elle est une *prémisse* implicite et que l'interprétation de l'énoncé amène principalement des conclusions d'un autre ordre, dans un autre domaine; (ii) introduire une nouvelle norme dans l'encyclopédie de l'interprète, si elle est une *conclusion* implicite et constitue l'essentiel de l'interprétation. Notons toutefois que, comme pour *mais*, et comme c'est aussi le cas pour *donc*, cette différence d'effets contextuels n'est pas conceptuellement transparente. Mis à part les cas marginaux, tel que le discours pédagogique par exemple, la part relative des effets du type (i) et (ii) ci-dessus n'est qu'artificiellement (c'est-à-dire en situation d'analyse) décidable.

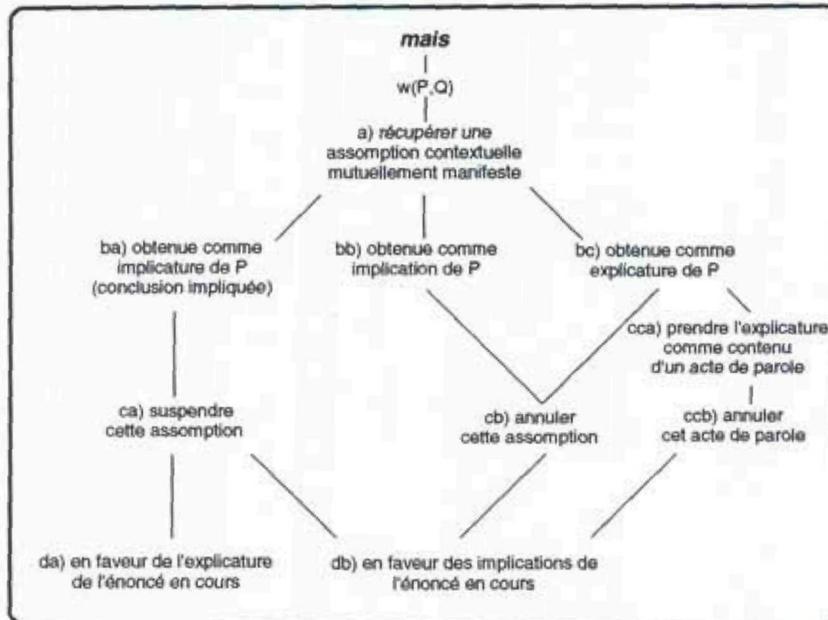
Bibliographie

- CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 5 (1983), *Connecteurs pragmatiques et structure du discours*, Actes du 2^{ème} Colloque de pragmatique de Genève.
- CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 7 (1986), *Stratégies interactives et interprétatives dans le discours*, Actes du 3^{ème} Colloque de pragmatique de Genève.
- CAHIERS DE LINGUISTIQUE FRANÇAISE 8 (1987), *Nouvelles approches des connecteurs argumentatifs, temporels et reformulateurs*.
- LUSCHER, J.-M. (1988-89), "Signification par l'opérateur sémantique et inférence par le connecteur pragmatique, l'exemple de *mais*", *Sigma* 12-13, 233-253.
- LUSCHER, J.-M. (1989), "Connecteurs et marques de pertinence. L'exemple de *d'ailleurs*", *Cahiers de Linguistique Française* 10, 101-145.
- LUSCHER, J.-M. & MOESCHLER J. (1990), "Approches dérivationnelles et procédurales, les exemples de *et* et de *enfin*", *Cahiers de Linguistique Française* 11, 77-104.
- MILNER, J.-C. (1989), *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil.

- MOESCHLER, J. (1986-87), "Connecteurs pragmatiques et pertinence", *Feuillets* 9, 17-32.
- MOESCHLER, J. (1989), *Modélisation du dialogue. Représentation de l'inférence argumentative*, Paris, Hermès.
- MOESCHLER, J. & DE SPENGLER, N. (1981), "Quand même : de la concession à la réfutation", *Cahiers de Linguistique Française* 2, 93-112.
- MOESCHLER, J. & DE SPENGLER, N. (1982), "La concession ou la réfutation interdite, approches argumentative et conversationnelle", *Cahiers de Linguistique Française* 4, 7-36.
- ROULET, E. (1981), "Echanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation", *Etudes de Linguistique Appliquée* 44, 7-39.
- ROULET, E. ET AL. (1985), *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Lang.
- SPERBER, D. & WILSON, D. (1986), *Relevance. Communication and Cognition*, Oxford, Blackwell.

Annexe

Représentation procédurale des emplois de *mais* et exemples de parcours interprétatif.

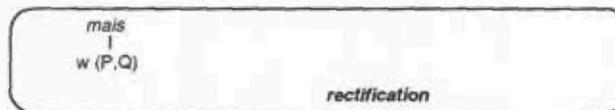


Parcours interprétatifs

Ces parcours pourraient être suivis sur le schéma instructionnel ci-dessus, mais, par simplification, je reproduis uniquement les instructions mises en oeuvre pour l'interprétation de chaque énoncé.

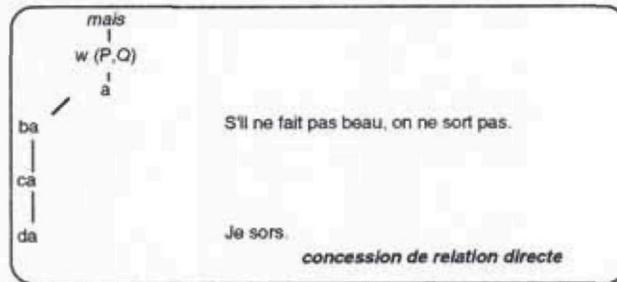
1. Rectification (opérateur sémantique)

Le temps n'est pas beau, **mais** mauvais.



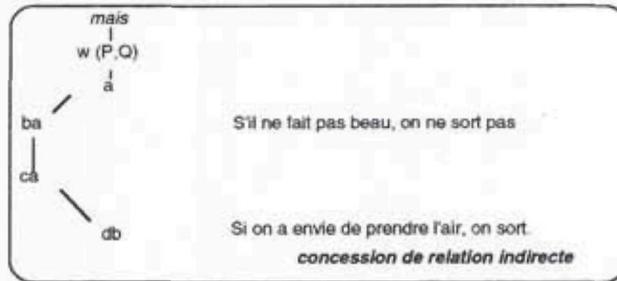
2. Concession directe

Le temps n'est pas beau, **mais** je sors.



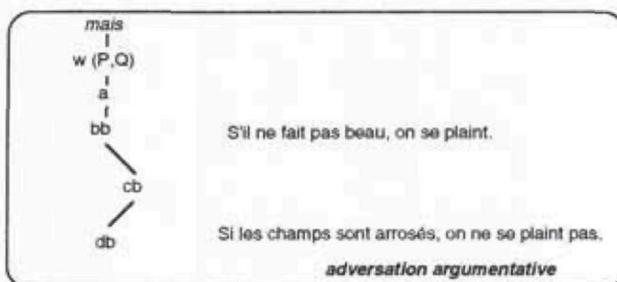
3. Concession indirecte

Le temps n'est pas beau, **mais** j'ai envie de prendre l'air



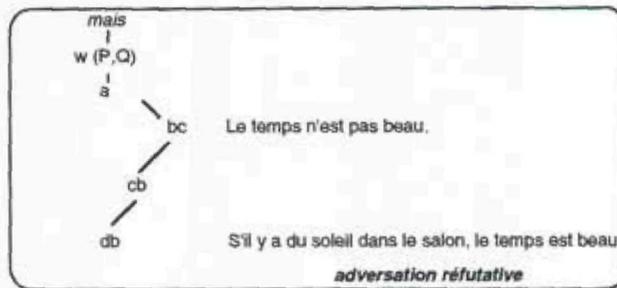
4. Adversation

Le temps n'est pas beau, **mais** la pluie va arroser les champs



5. Réfutation

A : Le temps n'est pas beau.
 B : **Mais** un rayon de soleil éclaire le salon!



6. Retour sur l'énonciation

(au téléphone)
 A : Marie demande s'il fait beau. Elle n'accepte de venir que si c'est le cas
 B : Le temps n'est pas beau, **mais** moi je ne t'ai rien dit.

